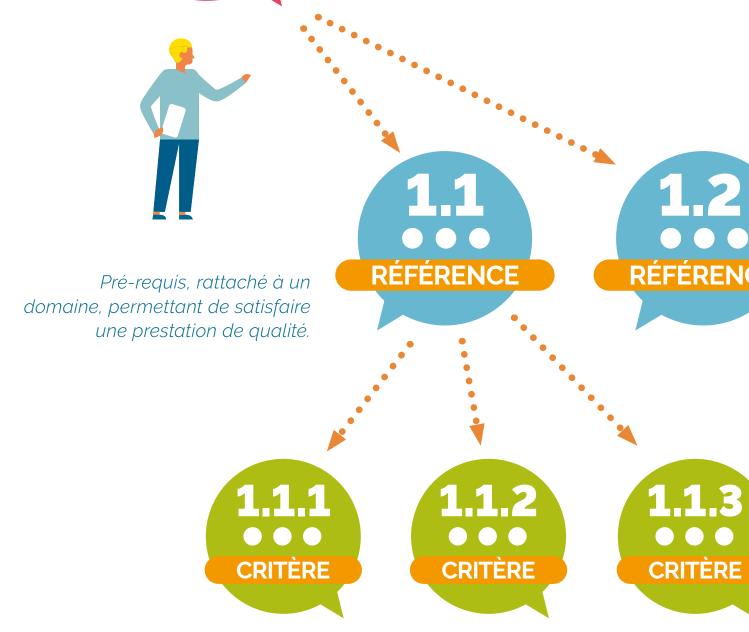
## ARCHITECTURE DU RÉFÉRENTIEL

## LE RÉFÉRENTIEL EST STRUCTURÉ EN



Les domaines correspondent au champ de l'évaluation, conformément au cadre règlementaire et aux recommandations de l'ANESM, spécifiques par typologie d'établissements.



"Énoncé d'un moyen ou d'un élément permettant de satisfaire une référence"